

## Alain Régnier

### *Pour une intégration réussie*

Partis du berceau africain ou de la péninsule ibérique, homo neanderthalis, homo sapiens et sans doute d'autres primates, sont allés à la découverte de l'Europe, des Indes, des Amériques. Les migrations, dont les causes sont profondément plurielles, sont bel et bien un phénomène qui a toujours eu lieu, qui existe et qui perdurera. C'est poussés par l'envie de bouger, de rêver, d'explorer de nouveaux territoires ou tout simplement de subvenir à ses besoins que ces primates sont devenus Homme.

La France ne fait pas exception et son sol recèle de magnifiques témoignages d'une présence humaine très ancienne comme à Lascaux. Son Histoire reflète celle des migrations continentales. Ainsi, les Francs, avec Clovis comme célèbre représentant, émigre du nord de l'Allemagne actuelle pour envahir la Gaule alors sous domination romaine. Ce sont les débuts de ce qui deviendra la France.

Ces dernières années, la recrudescence de conflits armés, en particulier la guerre civile en Syrie, a mis sur les routes de nombreux exilés. Fuyant les bombardements pour sauver leur vie ou celle de leur famille, ils ont très largement trouvé refuge dans les pays directement limitrophes. Ainsi la Turquie a accueilli 4 millions de personnes venues de Syrie, d'Afghanistan ou d'Irak ; la Jordanie 650 000 personnes ; à Diffa au Niger ce sont 300 000 personnes qui fuient l'emprise de Boko Haram.

Cependant, considérer ces flux comme épisodiques et nourrir l'espoir qu'ils finiront par se tarir est illusoire. Au-delà des conflits, le changement du climat annoncé va, sans aucun doute, mettre sur les routes de nombreux réfugiés climatiques. Ainsi, si les causes changent, les migrations perdureront. Il faut dès lors prendre ce sujet d'une manière objective, dépassionnée et imaginer des politiques publiques pérennes pour y répondre.

Dès lors, comment offrir aux personnes réfugiées un parcours d'accueil et d'intégration ? Pour répondre à la question, il faut s'attarder sur le vocabulaire pour comprendre clairement de quoi on parle.

L'expression « migrants » regroupe de manière générique toute personne venant à quitter son pays. La « migration » peut se faire pour une formation, du tourisme, un emploi et prendre la forme du regroupement familial. Il est d'ailleurs intéressant de noter qu'un occidental qui migre est un expatrié et qu'un Africain qui fait la même chose est un migrant !

Un migrant peut aussi déposer dans un pays une « demande d'asile ». Si cette demande est acceptée, la personne devient « réfugiée ». Un réfugié est une personne qui craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques. Il est important de se rappeler que ce public, celui des femmes, des hommes et des enfants réfugiés, est avant tout une population vulnérable qui a vécu des traumatismes forts (mauvais traitement, torture, esclavage, viol, etc.) et que la France, dans un souci d'humanité, accueille en son sein. C'est la stricte application de la convention de Genève de 1951.

Ainsi, la France compte environ 230 000 réfugiés statutaires. En 2017, c'est quelques 32 000 personnes qui ont obtenu ce statut pour une durée de 10 ans. Pour mieux comprendre ce chiffre, on peut le comparer aux 89 millions de touristes qui visitent la France annuellement, aux 760 000 naissances, aux 350 000 travailleurs transfrontaliers ou aux quelques 90 000 nouveaux étudiants étrangers hors Union Européenne. Ces 32 000 personnes représentent 0,3% de la population française ... En 2017, les trois premiers pays de provenance sont l'Afghanistan, la Syrie et le Soudan.

Parmi ces 32 000 nouvelles personnes protégées par la France, on trouve des médecins, des avocats, des ingénieurs qui peuvent immédiatement contribuer à l'économie française en apportant leur savoir-faire. On rencontre aussi des jeunes femmes et des jeunes hommes qui ont dû interrompre leurs études brutalement. En France, ils ont alors l'occasion de reprendre une scolarité et de décrocher un diplôme. Ce sont aussi des enfants qui ont la chance d'intégrer notre système éducatif et qui sont une opportunité de partage et de diversité pour leurs camarades. Une connaissance plus précise des personnes réfugiées et des phénomènes de migrations reste cependant à établir. C'est pourquoi il est indispensable de créer un lieu d'échange entre monde universitaire et praticiens de l'accueil et de l'intégration. De ce lieu pourrait émerger de la connaissance, des outils et des méthodes destinés à l'ensemble des personnes intéressées par le sujet. Il s'agit de remettre la raison au cœur du débat politique mais aussi dans la société.

L'intégration des personnes réfugiées passe avant tout par l'apprentissage du français. S'il faut faire plus que les 200 heures actuelles, il faut aussi faire mieux et offrir la possibilité d'aller atteindre un niveau plus qualifiant et reconnu. Cette ambition permettra une intégration plus facile tant sur le plan culturel que sur le plan de l'emploi.

Certains veulent opposer réfugiés et demandeurs d'emploi français. Mais l'idée selon laquelle un réfugié sans travail permettrait à un demandeur d'emploi français d'en trouver un n'est pas fondée. Il existe en France des métiers en tension, c'est-à-dire ceux pour lesquels les employeurs rencontrent des difficultés de recrutement. Ces métiers sont multiples : chaudronnier, couvreur, plombier, professions paramédicales, cadre R&D, informaticien, ouvrier agricole, etc. Dynamiser la formation et la validation des acquis des réfugiés, potentielles forces vives de ce pays, c'est donc mettre en synergie leur intégration avec la lutte contre le chômage. En effet, des employeurs qui recrutent plus facilement pourront investir de nouveaux marchés, se développer et embaucher à nouveau. Sans compter les emplois qui permettront de rendre effectif le vivre ensemble : professeurs de français, enseignants d'Histoire, etc.

De nombreuses initiatives et de multiples projets sont déjà menés par les associations et la société civile. Il s'agit maintenant de diffuser plus largement ces bonnes pratiques et de les soutenir à travers des programmes ambitieux. L'action des associations et de la société civile participera au changement de regard de la société française.

Enfin, l'accès aux soins constitue une priorité pour ces personnes qui ont souvent vécu des parcours traumatisants. Un des enjeux est de mettre l'accent sur la santé mentale et l'accompagnement psychologique. Dans cette optique, il est nécessaire de former les professionnels de santé et sociaux à l'accompagnement de ces personnes vulnérables et de développer l'interprétariat professionnel qui permet d'offrir un cadre de confiance.

La réussite de l'accueil et de l'intégration des réfugiés passe par une approche fondamentalement pluridisciplinaire, multithématique et donc interministérielle. Elle passe aussi par la mobilisation des territoires et l'engagement des élus locaux. L'intégration des personnes réfugiées est un parcours. D'ores et déjà, on peut recenser près de 1000 initiatives d'accueil et d'intégration portées par les collectivités locales, les associations et les citoyens. Cet engagement démontre, s'il en

était besoin, que la France reste ouverte et accueillant. Le but premier de l'intégration est d'améliorer la vie quotidienne de ces personnes qui ont, après un parcours souvent difficile, été protégées puis accueillies dans notre pays. C'est une chance pour nous tous d'intégrer ces forces vives qui, après avoir reçue la protection de la France, offrent en retour motivation, détermination et talent.